

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:

Honegger Technique SA, Lancy
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:

CHF 450'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:

CHF 100'000
4.

Décision de réduction par:

l'assemblée générale extraor-
dinaire
5.

Date de la décision:

23.06.2003
6.

Echéance de préavis des créances:

02.09.2003
7.

Adresse pour la déclaration des créances:

Honegger
Technique SA, chemin des Vignes 9, 1213 Petit-Lancy
8.

Indication:

Les créanciers peuvent annoncer leurs
créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques:

La société a décidé de réduire son capital-ac-
tions par le remboursement et l'annulation de 350 actions
de CHF 1'000.- chacune, nominatives, représentant une
somme globale de CHF 350'000.-. Il ressort du rapport de
révision spécial que la réduction du capital-actions telle
qu'elle est réalisée est conforme aux exigences de l'art. 732
ss CO et que les créances seront entièrement couvertes par
l'actif réduit.
- Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires

1205 Genève
- (01056184)